



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association L'Arche à Strasbourg
Samedi 18 mai 2019

Les membres de l'Association de L'Arche à Strasbourg se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le samedi 18 mai 2019 à 10h15, au Centre « La Rencontre », 20 rue de la Charité à Strasbourg.

48 membres actifs sont présents, 44 sont représentés, soit un total de 92 membres actifs présents ou représentés, sur 182 membres actifs à jour de cotisation. Le quorum est donc atteint.

Virginie Kieninger, présidente de l'Association, accueille les participants en rappelant les paroles de René Wolfram sur le sens du mot « association » et le rôle de l'Assemblée Générale :

L'Association est un groupe de personnes qui agissent dans un but commun. L'Association de l'Arche à Strasbourg a pour but de permettre une vie ensemble entre les personnes avec et sans handicap, favoriser la rencontre entre elles pour que des relations de réciprocité naissent et transforment chacun. Une fois par an, les membres actifs de l'association se réunissent lors de l'Assemblée Générale pour approuver les activités et la gestion de l'association.

Virginie Kieninger rappelle qu'elle officie pour la dernière fois en tant que présidente de l'association de L'Arche à Strasbourg.

Veronika Ottrubay, directrice de l'Arche à Strasbourg ajoute que le passage de relais de la présidence sera célébré après l'Assemblée Générale. Elle évoque, en même temps, un autre passage vécu récemment au sein de l'Arche : le décès de Jean Vanier, son fondateur. Elle propose à l'assemblée un extrait filmé de la cérémonie des obsèques, avec une intervention de Stéphane Posner, responsable international de L'Arche qui s'exprime sur le thème des fondateurs.

Virginie Kieninger présente ensuite l'ordre du jour et salue Madame Bizet, le commissaire aux comptes, présente pour la première fois à l'assemblée de l'Arche à Strasbourg. Elle propose de modifier le dernier point de l'ordre du jour qui portera sur l'élection de deux nouveaux administrateurs au lieu d'un seul. Ce changement de l'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2018

Résolution : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activité 2018

Veronika Ottrubay débute son rapport d'activité en mettant l'accent sur l'identité de l'Arche à Strasbourg qui s'est construite dans une complémentarité et une diversité des personnalités, dons, compétences, savoir-faire et savoir-être des uns et des autres.

Elle évoque les différents éléments qui y contribuent :

- les maisons, le Grand Huit et l'Oasix, chacune avec sa propre identité
- tout ce qui est autour : familles, amis, voisins, d'autres associations
- les responsables de l'Arche et le Conseil d'Administration
- les compétences et les faiblesses de chacun
- la spécificité du dispositif, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- la vie partagée
- l'environnement et l'Écoquartier (rapport d'activités 2018 en Annexe)

Veronika Ottrubay rappelle que L'Arche à Strasbourg a signé une convention d'affiliation avec la Fédération de l'Arche et a été acceptée comme membre probatoire par L'Arche Internationale. Après avoir cité un extrait de cette convention sur le but de l'Arche, elle rappelle que les aspirations profondes exprimées par les personnes avec un handicap vivant à L'Arche à Strasbourg sont :

- Vivre dans la société comme un citoyen à part entière
- Vivre seul mais entouré d'amis
- Être autonome, sans trop d'assistance mais avec un accompagnement adapté.

Les professionnels de l'Arche, quant à eux, ont besoin de trouver un sens à leur vie et de recevoir de la reconnaissance. L'Arche porte le souci et la responsabilité de soutenir les assistants en leur proposant un accompagnement individuel, des week-ends de réflexion, des réunions d'organisation et de partage, des formations dispensées par L'Arche en France. Tous les assistants bénéficient notamment, dès leur deuxième année à l'Arche, d'une formation à la communication non violente.

Veronika Ottrubay explique que la vie communautaire peut aussi être parfois difficile lorsque les limites humaines s'affrontent. Dans ces situations, L'Arche en France et le Conseil d'Administration sont de réels lieux de soutien. Le choix de vie à l'Arche va à contre-courant de la société actuelle. Veronika Ottrubay exprime sa gratitude envers les assistants pour leur engagement.

La directrice de l'Arche à Strasbourg relève ensuite quatre dimensions constitutives du projet des communautés de l'Arche :

- La dimension professionnelle qui répond aux exigences d'un accueil et d'un accompagnement de qualité des personnes ayant un handicap mental. Elle souligne que l'arrivée de François Petit a beaucoup contribué au développement de cette dimension.
- La dimension fraternelle et communautaire fondée sur des relations de réciprocité et de respect mutuel entre les personnes handicapées mentales accueillies, les assistants, les volontaires et les étudiants qui font le choix de vivre ensemble. La présence des étudiants est, selon elle, rafraîchissante et vivifiante pour les maisons.
- La dimension « hors les murs » qui invite à construire l'intégration, l'inclusion, la solidarité, l'ouverture, les partenariats de la communauté avec son environnement plus ou moins proche. Elle évoque les relations construites avec le quartier (nombreux événements, jardins partagés, apéritifs, lien avec une boulangerie).
- La dimension spirituelle que chacun est invité à approfondir dans le respect de ses croyances. Cette dimension est inscrite dans la vie de tous les jours, dans une recherche d'unité, dans l'attention à l'autre. Elle va au-delà d'une pratique religieuse.

Veronika Ottrubay termine son rapport d'activité en évoquant les projets et perspectives de L'Arche à Strasbourg :

- Les travaux de la 3ème maison et de l'Espace Rencontre avec bureaux et salles de rencontre. La directrice énumère les habitants de la future maison, dont les noms sont déjà connus.
- L'ARCHIFETE, un grand rassemblement des communautés de L'Arche en France, ouvert aux pays voisins, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne, prévue à Strasbourg fin mai 2020.

La vie à l'Arche est remplie et complète grâce aux nombreux moments heureux (événements, rencontres) mais aussi par des situations plus difficiles, que la communauté essaie de vivre dans l'unité et le dialogue, ce qui l'oblige à se remettre en question et la fait progresser. Veronika Ottrubay remercie chacun pour toute cette vie « pleine ».

Virginie Kieninger présente ensuite son rapport moral :

Elle exprime d'abord ses remerciements pour le travail accompli par Veronika Ottrubay lors de la première année complète du fonctionnement de l'Arche à Strasbourg. Elle souligne le renfort apporté par François Petit, référent qualité et responsable de l'habitat, qui a rejoint les équipes au cours de l'année 2018.

Le pilotage du navire de l'Arche à Strasbourg est complexe. Suite à un passage marqué par des déceptions, une réflexion de fond a été proposée sur l'articulation entre le vécu associatif des « amis de l'Arche en Alsace » et la mission de l'Arche à Strasbourg. Après les différents temps de réflexion (week-end ESDAC, rencontres avec des personnes ayant un handicap, des membres de l'Arche, du Conseil d'Administration) les missions de l'Arche sont aujourd'hui :

- Faire grandir en autonomie les membres de la communauté, majoritairement jeunes, et leur permettre de prendre pleinement leurs places de citoyens
- Déployer leurs dons de manière privilégiée à travers l'engagement dans le quotidien
- Créer des lieux de rencontres qui favorisent l'accueil mutuel.

Virginie Kieninger remercie toutes les personnes qui œuvrent, de près ou de loin pour soutenir L'Arche à Strasbourg (participation aux événements, pensées, prières, soutien financier...). Elle précise qu'en 2018, 116.920€ de dons ont été récoltés (ils se trouvent sur un compte dédié à la Fondation des Amis de L'Arche). Elle exprime son souhait que les liens d'amitié tissés depuis 22 ans entre les membres de l'association puissent perdurer.

Résolution : L'Assemblée Générale, après la présentation des rapports moral et d'activité de L'Arche à Strasbourg, approuve lesdits rapports relatifs à l'exercice 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

3. Rapport financier 2018

Virginie Kieninger invite Pierre Speich, le Trésorier de l'association, à présenter le bilan financier de l'année 2018 (voir rapport financier en Annexe).

Celui-ci présente d'abord le compte de résultats, en distinguant 3 sections différentes, toutes excédentaires : l'Habitat, le SAAD et la Vie associative. Il commente ensuite le bilan de l'association, établi avec l'aide de Madame Marx, expert-comptable. Il invite ensuite Madame Bizet, le commissaire aux comptes, à présenter son rapport.

4. Rapport du Commissaire aux comptes

Madame Bizet explique sa mission à l'assemblée :

- Arrêter les comptes
- Porter un regard sur l'organisation et les procédures administratives mises en place par l'association pour garantir un bon fonctionnement sur le plan financier.

Elle a déjà présenté ses observations au Conseil d'Administration et atteste qu'elle a vu, au travers des comptes qui lui ont été présentés, que l'association gère de façon correcte ses finances.

Une personne de l'assemblée (maman d'une personne habitant dans la communauté) témoigne que lorsque la PCH qu'elle recevait pour sa fille n'était pas utilisée, elle devait la rembourser. Elle craint donc que l'Arche à Strasbourg soit obligé de restituer à la MDPH l'excédent constaté entre les PCH reçues et les frais de personnel.

Patricia Oconte explique que ne sont facturées à la MDPH que les heures effectivement réalisées. Il ne devrait donc pas y avoir de somme à rembourser.

André Lefèvre confirme que la gestion des heures de PCH et leurs modalités de facturation s'effectuent en toute transparence avec la MDPH. Il estime par ailleurs que l'excédent à considérer est celui du SAAD pris dans son ensemble, pour lequel le CA propose aujourd'hui une affectation en report à nouveau, ce qui ne préjuge pas de l'affectation définitive qui en sera faite.

Virginie Kieninger suggère que si les parents et responsables légaux des personnes résidant dans la communauté le souhaitent, un rappel du montage financier pourrait leur être proposé.

5. Approbation des comptes 2018

Sur proposition de la présidente :

Résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

6. Décision d'affectation des résultats 2018

Comme constaté lors du rapport financier de Pierre Speich, l'exercice 2018 est excédentaire pour chacune des sections budgétaires.

L'assemblée doit décider de l'affectation de cette somme. Le CA propose une affectation en report à nouveau, qui laisse ouverts les choix d'affectation ultérieurs, en fonction des besoins de l'association.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve l'affectation en report à nouveau des résultats de l'exercice 2018, pour un total de 59.422 € :

- 14.107 € pour l'habitat
- 43.388 € pour le Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile
- 1.978 € pour la vie associative

7. Quitus pour le Conseil d'Administration

Virginie Kieninger demande si l'Assemblée donne quitus au Conseil d'Administration.

Résolution : L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration et au Bureau pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

8. Budget 2019

Pierre Speich reprend la parole pour présenter le budget de l'association pour 2019. Il y a peu de changements par rapport à 2018 sauf sur deux points :

- Un jeune qui était en service civique en 2018 prolonge sa présence d'un an. C'est donc le budget de la communauté qui prendra en charge cette dépense
- Le budget anticipe l'ouverture de la troisième maison et les éventuels frais de personnel supplémentaires à prendre en compte dès 2019, pour préparer cette ouverture prévue en 2020.

Résolution : L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2019.

En réponse à une question posée, Pierre Speich précise qu'il est possible de faire des dons pour l'Arche à Strasbourg directement à la Fondation des Amis de l'Arche en France, en précisant que le don est dédié à l'Arche à Strasbourg. Les quelques dons qui ne sont pas faits par chèque ou par virement peuvent être faits à l'Arche à Strasbourg.

9. Élection d'un nouvel administrateur et présentation des membres du bureau

Virginie Kieninger propose deux nouveaux membres pour le CA de l'Arche à Strasbourg :

- Marie-Laure Villiers :
 - o elle participe aux réunions du CA en tant qu'invitée depuis 1 an
 - o elle fait partie de la commission communication depuis plusieurs mois
 - o elle remplacera Virginie Kieninger sur son poste d'administrateur, jusqu'en 2020
- Catherine Kieffer :
 - o Elle a déjà été membre du CA puis s'est retirée car elle était très prise par un autre engagement associatif
 - o A nouveau disponible, elle est prête à réintégrer le CA
 - o Elle faisait partie de la commission Habitat

L'assemblée générale approuve l'élection de deux nouveaux administrateurs, Marie-Laure Villiers, pour la durée du mandat qui restait à courir par Virginie Kieninger, et Catherine Kieffer jusqu'en 2024.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Les mandats des administrateurs se répartissent donc désormais de la façon suivante :

Mandats échus en <u>2020</u>	Mandats échus en <u>2022</u>	Mandats échus en <u>2024</u>
Esther Leblond Alain Lalé Marie-Laure Villiers		
	Jean-Pierre Coué Ewa Lalé André Lefèvre	
		Patrice Clap Annaïg Bonnet Pierre Speich Catherine Kieffer

Virginie Kieninger informe l'assemblée générale de l'élection de André Lefèvre comme président de l'association par le CA du 23 avril. Cette désignation prend effet à l'issue de cette assemblée générale, en remplacement de Virginie Kieninger. Elle est l'aboutissement d'une démarche de discernement conduite par un comité de trois personnes : Ben Nolan représentant de L'Arche en France pour notre région, Esther Leblond administrateur de L'Arche à Strasbourg, et Gilles Rambour administrateur de L'Arche à Nancy. Ce comité a consulté séparément la présidente dont le mandat prend fin, les autres administrateurs, la directrice, le conseil communautaire. A l'issue de ces consultations, il a proposé au Conseil d'Administration d'appeler André Lefèvre pour cette mission. Celui-ci l'a acceptée, pour un mandat de 3 années.

Virginie Kieninger invite ensuite André Lefèvre à présenter le nouveau Bureau, ainsi que sa vision en tant que nouveau président de l'Arche à Strasbourg.

Celui-ci remercie Virginie et Veronika pour l'action qu'elles ont menée, retracée dans les rapports moral et d'activité. En ce jour de transition, il remercie particulièrement Virginie pour le savoir-faire dont elle a fait preuve dans le pilotage de notre association, et plus encore pour son savoir-être, dimension essentielle d'un bon leadership.

Il informe l'assemblée de la proposition qu'il fera au prochain Conseil de désigner Jean-Pierre Coué comme vice-président, et le remercie d'accepter cette mission en prenant la place de André Lefèvre devenu président. Pierre Speich reste trésorier et Ewa Lalé secrétaire de l'Association.

Il développe ensuite sa vision des trois principaux enjeux qu'il retient, pour ce nouveau mandat :

- le plein épanouissement des habitants de notre communauté, dans ses deux (et bientôt trois) maisons, avec l'ouverture de l'Espace Rencontres,
- l'insertion de notre communauté dans le quartier, qui offre des opportunités exceptionnelles pour y construire des relations de fraternités,
- les nombreux amis de L'Arche à Strasbourg, afin qu'ils puissent eux aussi expérimenter encore ce qui fait le cœur de la mission de L'Arche : des lieux de relations et d'échanges favorisant l'accueil des membres les plus fragiles de notre société.

A 12h00, l'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale prend fin.

La journée se poursuit avec un moment festif, auquel se joignent d'autres invités, pour remercier Virginie Kieninger.

Celle-ci rappelle en quelques mots la vision de ce qui était sa mission : elle souhaitait aider l'association à cheminer jusqu'au bout de son rêve de fonder l'Arche à Strasbourg et d'y aller ensemble. Cette mission est maintenant accomplie. Après avoir été interpellée à deux reprises, elle a accepté de devenir la responsable nationale de l'Arche en Suisse et de quitter la présidence de l'Arche à Strasbourg.

Veronika Ottrubay invite tous les participants à remercier Virginie Kieninger pour son investissement dans l'association. Au nom du maire de Strasbourg, Madame Marie-Dominique Dreysse prend la parole pour remercier la présidente sortante. C'est ensuite au tour de Jean-Pierre Coué de remercier Virginie Kieninger au nom du CA. La famille de Virginie Kieninger, Andreas, son époux, et leurs enfants, sont également chaleureusement remerciés. Puis Virginie Kieninger transmet, de manière symbolique et ludique, la responsabilité de la présidence à André Lefèvre.

La Présidente (sortante)

Le Président (entrant)

La Secrétaire